



Procès Verbal du 3ème Conseil d'école

Vendredi 10 JUIN 2016

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

1, rue des écoles – 31410 CAPENS

Les présents :

Les représentants de parents titulaires :

Mme HASAND
Mme ROCHEFORT
Mme PERIS
Mme VILLATTE DE PEUFHEILLOUX

L'équipe enseignante:

Mme GALISSIER – enseignante et directrice
Mme HEPP – enseignante

Mme OHAYON – enseignante
Mme GRAGLIA – enseignante
Mme RAMAROHETRA – enseignante

Les représentants suppléants :

M. HERNANDEZ
Mme NEGRIER
Mme BOULOUCH
Mme RICHEUX

La municipalité:

M. DANES - Maire
Mme BEZIAUD – adjointe chargée de l'école
M. MIATTO - conseiller municipale

ALAE :

Mme ROMERO

Les absents excusés : Monsieur l'Inspecteur, M. Rabuteau

Ordre du jour :

- 1- ALAE / Cantine
- 2- Organisation de la rentrée 2016/2017
Effectifs, répartition, l'équipe
- 3- Bilan des budgets : OCCE / Mairie
- 4- Bilan des activités et projets pédagogiques
- 5- Bilan sécurité
- 6- CAPASSO
- 7- Composition du bureau des électeurs
- 8- Les questions diverses

1. ALAE / Cantine

Il est noté que l'ALAE s'est bien passée de façon générale.

Questions des parents :

1: Comment faire pour que le temps de cantine (qui est bruyant, surpeuplé et chahuté) soit réduit ? Comment organiser différemment ce temps ? (ALAE/MAIRIE)

Trois parents se sont rendus à l'école sur différents jours pendant le temps de cantine. Ces parents ont noté que le bruit n'est pas forcément excessif compte tenu du nombre d'enfants, de la structure et de l'espace. Il semble plutôt nécessaire d'essayer de gagner du temps car les enfants trouvent le temps trop long. Est-ce possible de réfléchir ensemble à des solutions pour le réduire ? (par exemple gagner du temps sur l'appel ou autre?).

Propositions : Faire l'appel pendant le début du repas pour éviter les grignotages (pain) et perte de temps.

Un temps de défoulement peut-être envisager avant de manger ? À tester et se mettre d'accord en cours

d'année prochaine et faire le point à ce moment-là.

2: Comment faire pour que les règles et consignes de la cantine soient comprises et respectées par les enfants? (par exemple : le permis à points est-il appliqué ? Les punitions collectives ou les privations de récréation ont-elles un effet ? Quel est le rôle du chef de table ?

Les règles de la cantine sont établies dès le début de l'année avec les élèves. Ils les connaissent. Quand elles ne sont pas respectées une première fois, il y a un rappel à l'ordre suivi d'explication. Si l'enfant récidive le permis à point est utilisé.

Questions des parents : dans le cas où quelques enfants chahutent, tous les enfants sont-ils punis ? *

Réponse de l'ALAE : d'abord ils sont tous retenus pour savoir qui a mal agi et pourquoi, et ensuite seuls les fautifs sont retenus. En premier lieu, il y a toujours des explications suivi de la mise en service du permis à points .

Remarques des parents : certains enfants stressent par rapport à une éventuelle perte de points.

L'ALAE propose de faire un rappel des règles après chaque période de vacances. Mme Roméro explique aux parents les principes de la perte des points (1,2 ou 3 selon les cas).

Mme Galissier demande s'il est possible de récupérer des points à un moment donné si le comportement de l'enfant est bon par exemple.

Les enfants récupèrent tous leurs points au retour des vacances (étonnement des parents et de MME Galissier : peut-être faudrait-il repenser la rétribution des points ?). Par ailleurs, en cas de grosse perte de points en temps très court, la situation est communiquée aux parents et si tous les points sont perdus, il y a exclusion de la cantine.

Peut-on envisager d'autres actions que la perte des points comme des travaux d'utilité collective et mener une réflexion, un dialogue pour comprendre et assimiler les règles.

Un problème de responsabilité pour les enfants qui sont chefs de table et de cantine est ensuite évoqué. Il est rappelé que cela se passe sur la base du volontariat et à tour de rôle.

Question d'un parent : N'est-ce pas une façon d'écraser les plus timides ? _ On ne peut pas forcer un enfant timide.

Un parent qui a participé au temps de cantine n'a pas constaté de très grosses responsabilités (cela doit dépendre également de l'enfant).

3: Comment travailler, échanger et avancer ensemble sur l'amélioration de la vie éducative sur le temps CLAE /CANTINE en l'absence de tout personnel de terrain au conseil d'école ?

Les parents aimeraient qu'Audrey soit présente au conseil d'école et avoir ainsi un rapport direct avec la personne qui s'occupe des enfants.

Réponse de Mme Roméro : les retours sur la semaine passée se font tous les mardis en réunion et en cas de problème, on réagit. Il n'y a pas de possibilité, ni d'accord pour la présence d'Audrey au conseil d'école. Les parents soulignent alors qu'elle a déjà assisté à plusieurs conseils d'école auparavant et se pose la question de l'impossibilité actuelle. La présence d'Audrey lors d'un conseil d'école était du à sa formation (pour voir comment ça se passe) reprecise Madame Roméro.

4: Comment est envisagé le remplacement du congé maternité d'Audrey MIRANDA pour la rentrée 2016-2017 ?

La réflexion est en cours pour une personne sur Capens de septembre à janvier.

Mme BEZIAUD soulève la nécessité de savoir quelles seront les compétences de la personne qui va remplacer Mme Miranda, notamment pour l'encadrement des TAP.

Quelqu'un d'autre sera responsable pour CAPENS.

5: L'aide aux devoirs le soir est-elle assurée ?

Oui, par mauvais temps, cela se passe dans la classe de Mme Ohayon le reste du temps dans le CLAE. Il est rappelé que l'aide aux devoirs est un choix et qu'en aucun cas il ne s'agit de remplacer les enseignants.

Des parents ont constaté que lorsqu'il y a trop d'enfants sur le temps de l'ALAE, l'aide aux devoirs n'est pas proposée, certains jeudis soirs notamment ; cette aide est précieuse pour les parents, précise Mme Négrier.

Cela a pu arriver en cas de sous-effectif du personnel, pour respecter le nombre encadrants / enfants.

6: Quand les enfants jouent dehors sur le temps du CLAE, le portail est-il sécurisé ?

Les animatrices sont réparties de manière à avoir un œil sur toute la cours. La mairie propose de mettre un affichage au portail pour demander aux parents de bien le fermer à chaque franchissement (entrée et sortie).

2. Organisation de la rentrée 2016 /2017

La rentrée aura lieu le jeudi 1er septembre 2016 avec un petit déjeuner offert par l'école comme l'année précédente. Un mot sera distribué dans les cahiers de liaison et l'information sera diffusée sur le site de la mairie.

Une attention est portée sur le fait qu'un grand ménage sera effectué le lundi 29 août, interrogation sur la pré-rentrée des enseignants de la part de Mme Béziaud. L'équipe enseignante informera Mme Béziaud de sa présence ou non sur l'école lorsque les instructions dans la note de service de M. Chaussard paraîtront.

Nombre d'élèves par âge : PS :13 / MS :14 / GS : 19 / CP : 11 / CE1 : 10 / CE2 :13 / CM1 :20 / CM2 : 17
117 élèves répartis de la manière suivante :

PS/MS : 13 / 10

MS/GS : 4 / 19

CP/CE1 : 11/10

CE2 / CM1 : 13 / 11

CM1 / CM2 : 9 / 17

Les élèves seront informés à la fin de l'année de leur classe pour la rentrée prochaine.

L'équipe ne change pas, si ce n'est que Mme KAJIURA reprend à mi-temps et son complément n'est pas encore nommé mais est prévu. Mme GRAGLIA reprend à temps complet et Mme OHAYON sera à temps partiel. Mme BODIER-GARCIA fera son complément. La décharge de direction n'est pas connue à ce jour. (rectificatif du 30/06/16 : M. Anastase fera la décharge de direction les jeudis).

3. Bilan OCCE / mairie

Solde sur le compte : 4 697,38 €. (avec reste du voyage)

Le solde coopératif est réparti de la manière suivante :

classe 1 :	438,75 €
classe 2 :	375,24 €
classe 3 :	724,29 €
classe 4 :	611,41 €
classe 5 :	232,66 €

Rectificatif du 30/06/16 : des dons ont été effectués par des associations de Capens pour la coopérative de l'école.

- don de 500 € de la part de l'association **Couleur Pastel**, à raison de 100€ par classe.

- don de 200 € de la part de l'association **Capens contre l'aéroport**, à raison de 50€ pour les classes 1, 2, 3 et 4. La classe 5 ayant eu une dotation spéciale pour son voyage scolaire de 539,47€.

L'équipe tenait sincèrement à les remercier

Budget pour la rentrée 2016/2017 : Mairie : 40€ / élèves pour fournitures, + 500€ pour le bureau, + 300€ / classe pour les bus (1500€ global)

Budget piscine : 6 aller/ retours à 50€ l'aller/retour, utilisé en totalité cette année.

Les parents notent que les sorties à la piscine ont été très appréciées par les enfants et il y a eu une bonne évolution les concernant.

Ce sera reconduit l'année prochaine, la classe concernée n'est pas encore déterminée.

4. Le bilan des activités et projets pédagogiques

Sorties effectuées :

Cycle 1 : théâtre d'ombres et d'acteurs à ODYSSUD le 27/05 (classe 1 et 2)

Cycle 2 : musée LABIT à Toulouse le 09/06 CP/CE1

Cycle 3 Muséum + parcours Toulouse le 10/06 CE2/CM1

+ prévention sécurité routière du CP au CM2 le 02/05

et classe lecture (2j/4) CP/CE1

Sorties à venir :

24/06 : sortie vélo (rectificatif du 30/06/16) annulée

27/06 : spectacle de théâtre des élèves de CE2/CM1/CM2

01/07 : Kermesse + spectacle + auberge espagnole

30/06 : une intervention avec l'infirmière scolaire est prévue sur les dangers domestiques (prévention MS/GS)

Cycle 3

CM1/CM2 : voyage validé par l'inspection

Entre le spectacle TAP et le spectacle de l'école il y aura peut-être une projection d'un film d'animation.

Pour le spectacle, tous les enfants seront à la salle des fêtes à 17h00. (retrait à 16h45 pour les parents dont les enfants sont à l'ALAE)

1. Bilan sécurité

PPMS : simulation intrusion effectuée le lundi 06 juin.

Les élèves y ont été préparé par les enseignantes lors de discussions préalables.(fiche jointe : annexe A)

2. CAPASSO

financement des sortie : cycle 1 : 270 €

cycle 2 : 220 €

cycle 3 : 150 €

⑩ voyage en Auvergne cm1 /cm2 : 1000€

⑩ Financement des lots de la kermesse + matériel pour la kermesse.

Pour Mme Boulouch il serait dommage que les enfants se passent de cette aide précieuse. Apport particulier très important. Est-il possible de leur donner du temps de les aider pour la vie de l'école et du village (« ils vont s'y épuiser ! »)

Mme Galissier en parle lors des inscriptions des PS.

⑩ CAPASSO pourrait faire un petit mot en fin d'année pour faire le bilan de l'année.

⑩ Réaliser une page sur le site internet de la mairie.

⑩ Être présent sur le forum des associations en septembre.

⑩ Proposer peut-être un projet pour que les parents se projettent sur la nécessité de l'implication pour CAPASSO.

Cette année on note l'implication de seulement 5 familles sur 77 c'est peu.

1. Composition du bureau des électeurs

Inscription 4 personnes : Mme Hasand

Mme Rochefort

Mme Négrier

M Hernandez

1. Questions diverses

Y a-t-il une possibilité de paiement en ligne pour la cantine ? Oui c'est en projet.

Fin de séance :
20h04

La directrice
Mme Galissier

Les représentants de parents

La secrétaire de séance
Mme Graglia